L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No [illegible], rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 1er JANVIER 1884.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE.
Engagement spécial du brillant comédien

Mr. Lytton Sothern,

Commençant dimanche soir 30 déc.
Pour sept soirées et trois matinées.
Durant ce court engagement Mr Sothern donnera un programme varié de comédie.

Dimanche, Lundi et Mardi soirs, et Matinées le Jour de l'An et Mercredi. — La dernière brillante comédie de John Oxenford, intitulée BROTHER SAM, et la comédie excentrique en un acte intitulée A NERVOUS MAN. Sothern dans chaque comédie.

Mercredi, Jeudi, Vendredi soirs et Samedi en Matinée. — La grande spécialité de Sothern DUNDREARY.

Samedi soir—Dernière représentation de cette saison, DAVID GARRICK et A REGULAR FIX. Sothern dans chaque comédie.
Dimanche, 6 jan. 1884—LIGHTS O'LONDON.
27 déc—

Représentation Extraordinaire
au bénéfice de
L'UNION FRANÇAISE.
—23 déc—
Familles des 88 pêcheurs naufragés de Saint Malo.
AU THEATRE DE L'OPERA,
MARDI, 1er JANVIER 1884.

LE BARBIER DE SEVILLE,
Opéra-comique en 4 actes, musique de Rossini.

Pour la circonstance M. Valdéjo a bien voulu consentir à jouer le rôle d'Almaviva.

—DISTRIBUTION—
Le comte Almaviva ... MM. VALDEJO
Figaro ... Mangé.
Basile ... Bonhivers.
Barthole ... Mussy.
Rosine ... Mmes JOUANNY
Marceline ... Raisin.

—2me PARTIE.—
CONCERT.
1—Le Cor, mélodie de Flégier ... M. Jourdan
2—Couplets de Boccace (Suppé) ... Mlle Dorsay
3—Le 14 Juillet, hymne patriotique, chanté par M. Ch. Richard, accompagné par Mme Richard.
4—Adieu! romance, paroles d'Alfred de Musset, musique de A. Déjazet, M. LESTELLIER.
5—Trio de François Beer, exécuté par Mme Joubert, MM. D'Aquin et Joubert.
6—Air du Bal Masqué, musique de Verdi ... M. Mangé
7—Boléro de la Princesse des Canaries (Lecoq) ... Mlle Dorsay
8—Grand air, La Coupe du Roi de Thulé (Diaz) chanté par M. Richard et accompagné par Mme Richard.
9—La Reine de Saba (Gounod), air chanté par ... Mlle VILLANOVA
10—Le Carnaval de Venise par Singer ... Charles Amstutz
11—La Romance de Mignon ... M. LESTELLIER

—3me PARTIE—
GRAND BALLET DE FAUST,
Dansé par Mlles BOZIER, Gossi, Guillerme et le corps de ballet.

Le public est prévenu que le bureau de location pour les places réservées est ouvert, de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, au magasin de M. E. Gueblé, No 137 rue du Canal, à côté du magasin de musique de M. Werlein.

Prix des Places:

Avant scènes (4 places)	$8 00
Autres Loges	5 00
Premières Parquets	1 50
Secondes	1 00
Troisièmes réservées	75
Troisièmes	50

27 déc—

GRANDS MAGASINS
—DE—
NOUVEAUTÉS.
MAISON D. H. HOLMES,
155 CANAL.
15 BOURBON et 16 DAUPHINE.
Mise en vente de soldes très importants en SOIERIES ET VELOURS.
Nous annonçons aux Dames des occasions tout à fait exceptionnelles:
FAILLE NOIRE (GUINET) TOUT SOIE, à 75. (TAPISSIER) TOUT SOIE EXTRA à $1.
RHADAMES, TOUT SOIE, HORS LIGNE, à $1.
SATIN DUCHESSE, SANS EXEMPLE, à $1.25.
MERVEILLEUX, PRIX EXCEPTIONNEL, $1.25.
SATIN DE LYON, VALANT $2.50 à $1.50.
NOMBREUSES OCCASIONS EN VELOURS UNIS et FAÇONNÉS.
24déc—

Jouets et Cadeaux
De Noël et du Premier de l'An.
ALLEZ CHEZ
WEHRMANN.
136 rue Royale, près Toulouse.
Grand assortiment de Jouets d'enfants
Poupées, Pianos, Jeux, Voitures, Chevaux, Vélocipèdes, Cadeaux, etc., etc.,
A des prix défiant la plus forte concurrence.
Venez vous convaincre de la modicité des prix. Economisez de 15 à 25 0/0!
N'oubliez pas: WEHRMANN, Au grand drapeau "Toys".
9 déc—

"STERLING SILVER"
—A—

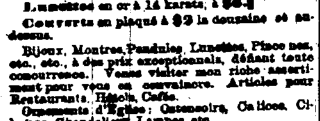

$1.50 L'ONCE

Couverts de Table, Demi-Couverts pour enfants.
Rouleaux de Serviettes à $1.50 pièce
Lunettes en or à 14 karats, à $6.—
Couverts en plaqué à $2 la douzaine et au-dessus.
Bijoux, Montres, Pendules, Lunettes, Pince nez, etc., etc., à des prix exceptionnels, défiant toute concurrence. Venez visiter mon riche assortiment pour vous en convaincre. Articles pour Restaurants, Hôtels, Cafés.
Ornements d'Eglise: Ostensoirs, Calices, Ciboires, Chandeliers, Lampes, etc.
Spécialité pour la réargenture, la dorure et la réparation des montres et bijoux. Pose et change de verres de lunettes et pince-nez.
EGALEMENT—Argenterie, Vaisselle, Linge de table, en location—pour soirées, bals, dîners, mariages, etc.
AU COIN DE LA RUE CONTI ET CHARTRES
—CHEZ—
C. ROUYER.
16déc—

JOLIES MODES.
Mme C. SAMSON
150, RUE DU CANAL, 150
Le premier SALON DE MODES de la ville.
Le plus vaste assortiment des dernières modes. Prix réduits.
16déc—

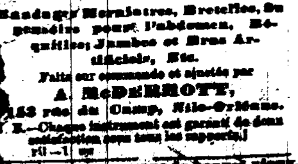

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.
—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
[illegible]

Spectacles, Bals, &c

Théâtre St Charles de Bidwell.
Bonne Année à tous!
Ré engagement, pour une semaine de plus, des HANLONS,
Commençant DIMANCHE soir, déc 30
Matinées, Mardi et Samedi.
MARDI, 1er janv 1884—GRANDE MATINEE DE NOUVEL AN, et tous les soirs.
Dans la populaire absurdité parisienne en 3 actes
LE VOYAGE EN SUISSE.
(A trip to Switzerland)
Dimanche, 6 janv.—Troupe d'Opéra Comique de C. D. Hess.
29 déc—

Pavillon de Faranta.
Coin Bourbon et Orléans.
Le divertissement de 10 sous, par excellence.
Spectacles tous les soirs et les Dimanches, Lundis et Samedis en Matinée.
Attraits Extraordinaires pour les Fêtes.
Tout est Brillant, Nouveau et divertissant.
Réengagement de l'homme fort,
MONS. CHAS. BIXAMOS,
déployant une prodigieuse force
Aussi—Il apparaîtra une nouvelle troupe de spécialités de premier ordre.
De fréquents changements de programme et de nouveaux engagements toutes les semaines.
Entrée, 10 sous. Sièges réservés, 15 sous supplémentaires.
30déc—

DIVERTISSEMENT.
Bataillon d'Artillerie Washington
A SON ARSENAL,
RUE ST-CHARLES.
Jeudi et Vendredi, 10 et 11 janvier 1884.
Jeudi, 10—Soirée dansante et concert-promenade.
Vendredi, 11—Grand bal d'enfants, et première apparition en cette ville de prodiges du Mississippi,
MAGGIE et DELIA BRIDGES,
sœurs jumelles, dans des scènes à caractères où elles sont inimitables.
Entrée ... Adultes, 50 sous; enfants, 25.
30 déc—jan

NOUVEAU JOCKEY CLUB
DE LA
LOUISIANE.
COURSES D'HIVER.

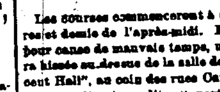

Le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI
De chaque semaine jusqu'au 1er avril 1884.

Les courses commenceront à (2 1/2) deux heures et demie de l'après-midi. En cas de renvoi pour cause de mauvais temps, une banderole sera hissée au-dessus de la salle de billards "Crescent Hall", au coin des rues Canal et St Charles.

Insignes d'un jour, dites "quarter stretch"	$1 50
Entrée à la grande tribune	1 00
Billet de dames	50
Entrée au champ de courses, par toutes les portes	50

Aucune dame ne sera admise à la grande tribune sans être accompagnée d'un monsieur.
Les insignes dits "Quarter Stretch" donneront aux porteurs accès à toutes les parties de la piste et du champ.
Les billets d'entrée à la tribune ne donnent pas droit aux mêmes privilèges que les "Quarter-Stretch".
Les membres ont droit à l'entrée gratuite des dames qu'ils accompagnent.
Il est positivement interdit de fumer sur la tribune des dames.
Tous les véhicules entreront par la porte du chemin de Gentilly.
Les chars des chemins de fer "City" et "Orleans" s'arrêteront aux Fair Grounds mêmes et déposeront leurs passagers derrière la grande tribune, à la toucher.
R. W. Simmons, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
27 déc—

—UN—
UTILE ET AGRÉABLE
CADEAU
Peut être acheté à la
Librairie Francaise,
H. BILLARD,
59
CHARTRES, COIN BIENVILLE
Reçus par les derniers steamers d'Europe
Un énorme envoi de livres pour cadeaux,
Comprenant les ouvrages pour la jeunesse, et lectures en famille des auteurs français les plus renommés.
Cette collection de livres, trop grande pour être énumérée, contient des volumes depuis les éditions les meilleur marché jusqu'aux ouvrages de grand luxe et à reliures riches.
A cette collection remarquable nous avons joint: un assortiment complet et unique en ville d'albums à photographies, de porte-monnaies, bourses, nouveaux genres, derniers modèles, maroquin, velours, crocodile et cuir de Russie. Nous avons joint également à notre stock un lot considérable de
CARTES SOUVENIR
CHRISTMAS & "NEW YEAR"
de tous genres et de tous prix, franges et glands soie.
LIVRES A IMAGES, LIVRES A SURPRISES MOBILES, THEATRES.
Damiers, dominos, lotos, cartes, Boston, etc., etc.
Boîtes à dessins, boîtes à couleurs, boîtes à compas, etc. etc. Microscopes, lentilles, Papeterie ordinaire et de luxe.
Agendas de poches et de bureaux, Almanachs 1884 pour la Nlle-Orléans, Almanachs de cabinets, très riches, Almanachs à effeuiller, de tous genres et de tous prix.
Livres de piété pour cadeaux, tels que Paroissiens, etc, reliures, velours, maroquin, cuir de Russie, ivoire, nacre, écaille, etc.
Comme de coutume, nous avons reçu un envoi de BONBONS, dragées, chocolats à la crème et autres, pralines, fruits, etc., etc., des premières maisons de Paris. Aussi le célèbre chocolat Napolitain de Guérin Boutron.
22 déc—

CHARBON
Il vient d'être reçu de Pittsburg
Par les deux bâteaux-remorqueurs John A. Wood et S. L. Wood,
200,000 BARILS
Du meilleur Charbon de Pittsburg,
Que nous vendrons en quantités voulues, par Bâteaux ou par Chalands,
Aux plus bas prix du marché.
B. D. WOOD & BROS.,
25 RUE DU CAMP.
16déc—1m—Dim Mar Jeu.

Mme Vve F. LEFOUL.
Coin Bourbon et Toulouse.
INVITE ses clients et le public en général à venir admirer, avant d'acheter ailleurs, son magnifique assortiment reçu pour les fêtes, de [illegible] cornets de tous genres, de [illegible] ainsi que ses bonbons fins à 50 et 75 [illegible] et ses fruits crystallisés français. [illegible] gâteaux, liqueurs pour dîner [illegible] tout genre. Lunch chaud servi à [illegible]

Spectacles, bals, &c.

GRAND OPERA-HOUSE.
D. BIDWELL ... Directeur
POUR DEUX SEMAINES, Commençant LUNDI 31 Décembre, TOURNEE D'ADIEU AUX ETATS-UNIS:
MODJESKA,
Répertoire—Première semaine.
Lundi et Jeudi soir, et matinée Samedi,
MARIE STUART.
Mardi en matinée et Samedi soir,
[illegible]
Mardi et Jeudi soir.
ANDRIENNE LECOUVREUR.
Mercredi soir,
FROU-FROU.
Jeudi en matinée,
AS YOU LIKE IT.
1er janv

BELLES MONTRES!
MM. Vacheron & Constantin sont du nombre des plus célèbres fabricants de montres suisses. Ils ne fabriquent que des mouvements de première qualité, sans égaux pour marquer l'heure. Les matériaux dont ils se servent sont finis et durcis à la main, et dureront des siècles. Les boîtiers sont, généralement de 18 karats, jamais au-dessous de 14. Nous en avons vendu un grand nombre en ville et n'avons pas encore ouï qu'on n'en fut pas satisfait.
En important ces mouvements et en les mettant en boîtiers ici, nous économisons les droits sur les boîtiers, et sommes ainsi à même de les vendre à un prix d'une surprenante modicité, surtout s'il est eu égard à leur excellence. Nous en avons, seuls, l'agence en ville.
A. B. GRISWOLD & CO.,
119 rue du Canal.
16 déc—1m

Léon Godchaux,
81, 83 et 85 rue du Canal,
Met en vente dans le moment le fonds de
VETEMENTS
Confectionnés d'Hiver,
Les plus beaux et les plus élégants qui soient et qui aient jamais été vus de ce public.
Mon fonds comprend des habits de drap, de Diagonal, de Casimir des derniers genres et, des plus belles coupes.
Confectionnés par les plus habiles tailleurs et à la dernière mode.
NOTRE DEPARTEMENT
Articles de Toilette,
est complet et comprend toutes les nouveautés de la saison. Ombrelles en soie et en gingham, Malles, Sacs de voyage et Vêtements en caoutchouc, en grandes variétés.
Notre salon de coupe possède nos dernières importations européennes et est sous la direction de tailleurs expérimentés et pratiques.
MM. F. GONTHIER, WM. TODT.
Les ordres de la campagne seront exécutés promptement.
Des échantillons et des indications pour se mesurer soi-même seront très volontiers envoyés sur demande, sans frais. Le magasin est ouvert jusqu'à une (1) heure P. M. le Dimanche.
28oct—1an—DMaJ

141 Rue du Canal.
Manteaux, Dolmans, Ulsters, Jackettes, Jerseys.
Linge de dessous pour dames et enfants.
Ottomans soie, Velours, Peluches, Velvetines, Satins.
SOIERIES et SATINS brochés (vaste assortiment) et un beau choix de
ETOFFES A ROBES.
Collection spéciale de Services de Table Damas
à des prix grandement réduits.
Tapis, Rugs, Nattes, Linoleums, etc. Toiles cirées pour plancher; aussi, Nattes de Chine Stores de fenêtres, Rideaux dentelle, Corniches, Tringles à Corniches, etc.
Le tout aux plus bas prix possibles.
Des échantillons de Marchandises Sèches envoyés sur demande.
B. & W. CRONER,
141 rue du Canal, coin Bourbon.
9 déc—3m

ANNONCE A SENSATION!
Nous n'y croyons pas, nous n'avons pas recours à ce moyen, mais comme nous l'avons prédit,
L'HIVER EST VENU!
—ET NOS—
Départements de Vêtements
—ET—
d'Articles de Toilette
REGORGENT DE CONFECTIONS D'HIVER.
VENTE SANS PAREILLE
de vêtements d'hommes, d'adolescents, de jeunes garçons et d'enfants.
Nous vendrons tous les articles choisis composant notre stock, de qualité supérieure et moyenne, à des prix extraordinairement bas.
IL EST IMPOSSIBLE
de donner dans une annonce une idée de l'importance et de l'étendue de cette vente. Au lieu de mots, nous voulons étonner nos clients et leur plaire en leur faisant connaître la valeur de nos marchandises.
LEON LAZARD,
213 RUE DECATUR,
Vis-à-vis le Marché français aux viandes.
1er déc—1m—Dim Mar Jeu.

PHARMACIE ANGELL.
Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.
153 et 155 rue Julia.
25mai—1an

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplôme d'honneur Amsterdam 1883
BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.
VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibre. Breveté pour la tenue de l'accord la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
16 nov—

Briqueterie des Plante
Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, La. & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes par la boîte 127 de la "Mechanics, Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes des campagnes par la boîte 3 poste de Gretna.
N. D. HARVEY, propriétaire.
nov—1 an—

MAISON
HIMBERT,
PATISSERIE-CONFISERIE.
J'ANNONCE à mes clients et au public en général que je viens de recevoir pour le 1er de l'An le plus joli assortiment de BONBONS fins extra qui soit venu à la Nouvelle Orléans, tels que FRUITS, ABRICOTS GLACES, CERISES, ANGELIQUES, NOIX, etc.
Aussi: DRAGÉES de Verdun, extra fines, se fondant, et BONBONS aux jus de fruits et non pas à l'essence butirique comme le sont tous les bonbons communs. Quinze qualités de Chocolats, Abricotines, Chocolatines, Nougatines à la Vanille, Légitimistes aux pistaches d'Italie, etc.
Le tout est en sacs et en boîtes de 1, 2, 3, 4 et 5 livres, très jolies boîtes données gratis.
Gros GATEAUX TROIS FRERES,
PLAN RUSSE, FANCHONNETTES, Etc.
—Assortiments de Comestibles—
GALANTINE TRUFFÉE, HURE TRUFFÉE, PIEDS TRUFFÉS, etc.
Renommée des petits PATÉS aux huîtres et au Godiveau.
Dîners, Soupers, Banquets, Mariages, etc.
Le tout servi avec grand soin.
MARRONS FRANÇAIS GLACÉS.
26déc—all 1er janv.

Banque d'Epargnes GERMANIA
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 51 RUE DU CAMP.
CAPITAL ... $100,000
Cette banque reçoit des dépôts de $1 00 à $2000 de tout le monde; alloue un intérêt de 3 pour cent par an, payable semi-annuellement, et est administrée par les messieurs dont les noms suivent:
Conseil de Direction:
H. ZUBERBIER, J HASSINGER,
S. HERNSHEIM, J. E. MERILH,
JOHN THORN. FRANK RODER.
H. ZUBERBIER ... Président
J. HASSINGER ... Vice-Président
THEO. HATRY ... Caissier
11 nov—an1erjan

Bureau de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet, coin des rues Villeré et Toulouse (Vieux Bassin)—Nouvelle Orléans, 24 Décembre 1883—Conformément à la clause 9me de la charte de cette compagnie, avis est ici donné aux actionnaires, que l'élection de 9 directeurs pour l'année prochaine, aura lieu au bureau de la compagnie, lundi 21 janvier 1884, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
H. HUARD, Secrétaire
23 déc—23,30—jan 6 13 20.

Bureau de la New Orleans Gas Light Company—Nlle Orléans, 18 décembre 1883.—A une réunion du bureau de direction de cette compagnie, tenue le 18 décembre 1883, un dividende de TROIS PIASTRES par action, payable le MARDI, 15 janvier 1884, a été déclaré sur les gains de la compagnie durant les six derniers mois.
V. VALLOIS, Secrétaire.
19déc—an15 jan

Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans—11 décembre 1883—L'élection annuelle des directeurs de cette Banque pour l'année suivante, aura lieu à la maison de Banque, 31 et 33 rue du Camp, MARDI, 15 janvier 1884, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
T. R. ROACH, Caissier.
16déc—1m

Bureau de la Compagnie "New Orleans City & Lake Railroad"—No 102 rue du Canal (second étage). Nouvelle Orléans, 13 décembre 1883—A une réunion régulière du Conseil de direction, tenue le 12 du courant, un dividende de un dollar par action a été déclaré, payable à partir du 10 janvier 1884.
Le livre des transferts sera clos du 31 décembre 1883 au 10 janvier 1884.
W. E. LEVERICH, Secrétaire.
14 déc—an 10 janv

Bureaux de la Compagnie d'assurance de la Nouvelle-Orléans—No 3 rue Carondelet—Nouvelle Orléans, 12 décembre 1883—Conformément à la section 2 de l'article VI de la Charte l'élection annuelle de douze directeurs devant servir l'année prochaine, aura lieu aux bureaux de la Compagnie, LUNDI 31 décembre 1883, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
13 déc à date

Banque Nationale Mutuelle.—Nlle-Orléans, 10 décembre 1883.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Banque, pour l'année 1884, aura lieu au local de ladite Banque, No 106 rue du Canal, MERCREDI, 9 janvier, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
11 déc—1m

Banque Nationale d'Orléans.—Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1883.—A la réunion du Bureau des Directeurs, tenue le 4 courant, un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, payable à partir du et après le 2 janvier 1884.
WM PALFREY, Caissier.
22 déc—15 f

L'Exposition Industrielle et Centenaire du Coton—AVIS AUX ACTIONNAIRES—Nouvelle-Orléans, 11 décembre 1883.—A une réunion régulière du Bureau de Direction tenue à cette date, il a été
Résolu, Qu'une réunion des actionnaires de l'Exposition Industrielle du Centenaire du Coton soit appelée pour le 22 janvier 1884, à 7:30 heures p. m., au bureau de la corporation, No 74 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, pour prendre en considération l'augmentation du fonds capital à $1,000,000, ainsi recommandée par le Bureau de Direction, et qu'avis en sera donné dans les journaux conformément à l'Article IX, de la charte.
SAM'L MULLEN, Secrétaire.
12 déc—5f 1f,s

Bureau de Prêts, No 17 rue Baronne—Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1883.—Avis—A partir de et après cette date, le Bureau de Prêts, No 17 rue Baronne, discontinuera ses opérations. Tous les objets mis en gage doivent être retirés avant le 6 janvier 1884, autrement ils seront vendus à l'encan.
OTTO SCHWANER, Propriétaire.
A vendre, les installations un grand coffre-fort et caveau; à louer, le magasin No 17 rue Baronne.
7 déc—1m

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public.
16 déc—1 an.

Le Stock le plus vaste au Sud de voitures.
Fred. N. THAYER.
169 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St Charles, et 13 rue de l'Union.
Entrepôts, rue Gravier, 217.
Dépôt du Crane & Breed Manufacturing Company.
Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres. Buggies, Voitures, Harnais, Voiture d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.
18 mars 83 -1an

RESTAURANT PIZZINI,
159 RUE DU CANAL.
(Presque vis-à vis du Grand Opéra House.)
NOUVELLE-ORLEANS.
La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux REMEY.
MATHIEU & P. PIZZINI, PROPRIETAIRES.
Téléphone dans la maison.
21 oct—1an

LA BOTTE ROUGE!
A l'enseigne de la "BOTTE ROUGE",
ANGLE DES RUES URSULINES ET DAUPHINE.
BOTTES, SOULIERS, ET BOTTINES, A BON MARCHÉ.
GEORGE WAGNER.
1er sept—4m. er sam di n.

Joseph Monteleone,
Encoignure St. Louis et Royale.
GRANDE REDUCTION!
Chaussures à boutons hautes et bottines en peau de veau français, cousues à la main, à $3 75.
Chaussures à boutons basses en peau de veau français, cousues à la main, à $3 50.
Chaussures à visses de $2 à $2 25.
Aussi, un grand assortiment de chaussures de tous genres.
N. B.—Toutes les chaussures sont garanties.
21 juil—1 an—Sam Dim Mar

ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100
Offrent leur vaste fonds de
Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des
TAPIS
Trois plis "Ingrain"
A des prix très réduits.
La maison reçoit maintenant de fraiches importations de
NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture.
TOILES CIRÉES.
STORES DE FENETRES,
RIDEAUX DE DENTELLE Etc.
26oct83—1an dim.mar.jeu

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE.
A. Brousseau's Son
17.....RUE DE CHARTRES.....
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
8juin—1an

MaraisStreetSteam Brewery
H. F. STURCKEN,
30, 32, 34 et 36 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis.

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
97 RUE DECATUR,
mars—1an ... Nlle-Orléans.

INSTITUTIONS.

COLLEGE ST ISIDORE.
[illegible]
Situé dans une des plus belles et des plus saines localités, entre l'Esplanade et le chemin de fer des Cascades, cette institution offre toute facilité pour une complète éducation chrétienne et commerciale, le Français et l'Allemand inclus.
Termes: Pension et enseignement par mois $16.
Pour plus amples informations s'adresser au Rév. J. SCHERER, C. S. C., Président.
18 déc—D.Mar.J

MLLE BELEN DE MIRANDA,
Professeur d'Espagnol.
Ayant 14 ans, d'expérience dans l'enseignement, donne des leçons à domicile ou chez elle. Elle consentira à se charger d'une classe pour dames, qui aurait lieu le mardi, le jeudi et le samedi, de 4 à 5 heures de l'après-midi, au "Columbian Institute," 128 rue Esplanade, ou chez elle, 186 rue Jackson, coin Magazine. Elle pourra aussi faire une classe pour messieurs, le lundi, le mercredi et le vendredi, de 6 à 7 heures p. m., 142 rue Royale, au premier, entre Toulouse et St-Pierre, ou, aux mêmes heures, chez elle, le mardi, le jeudi et le samedi. Chaque élève de l'une et l'autre classe paiera $1 par semaine.—Pour plus amples informations, s'adresser au "Columbian Institute" ou au domicile de Mlle de Miranda, coin Jackson et Magazine.
2 déc—

INSTITUTION OURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.
LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Durto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'institut.
17 sept—

Dentistes
C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

G. P. MALONEY, D. D. S.,
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
156.......RUE DU CANAL.......156
près Baronne.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique.
25 août—

Invitation à Santa Claus.
L'ASILE des orphelines de l'Immaculée Conception, au coin des rues Remparts et [illegible], renferme un nombre considérable de très jeunes enfants qui comme de coutume comptent avec confiance, cette année, sur leur bon ami Santa Claus. Celui-ci a l'habitude de leur apporter le jour de Noël de jolis présents et de remplir ainsi de joie leurs pauvres petits cœurs. Demeurant bien loin au fond du troisième district elles craignent un peu que Santa Claus ne les oublie dans sa ronde ordinaire. C'est pourquoi elles lui rappellent le lieu de leur résidence et lui font part de leur vif désir de revoir sa bonne et vénérable figure.
Les Sœurs Marianites de Sainte Croix, chargées de la direction de l'hospice, recevront avec reconnaissance tout ce qu'on voudra bien leur adresser en fait de provisions, de vêtements, de jouets, et de dons de toute nature destinés à l'usage ou à l'amusement des orphelines dont l'âge tendre et le complet dénuement les recommandent d'une manière toute spéciale à la charité d'un public qui leur a toujours prodigué le témoignage de sa bienveillance.
9déc—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent: En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie Jean Dominique	Gerard Joseph
Abadie Alexandre	Gaspari Pascal
Aimont Auguste Lucien	Hémard
Ader Joseph Celestin	Hourné Firmin
Bordes Veuve	Jerry Henri
Beyries Baptiste	Laffont Auguste H
Boulanger Augustin	Le Batard A
Bordes Pierre	Legrand Jules Alex
Bernard Celestin F	Lebeau Louis
Bordes Jean	Lancert Clodomir
Bellebon Louis Aug B	Lieutaud Hippolite
Benaport Ursule	Micheton Casimir
Bordes Bertrand F	Mizzi Emmanuel et P Jo
Beaulieu Henri D	Monnard Jean Louis
Claverie Adrien	Py Oran Gabriel
Cornibé Henri	Poliet Joseph
Charouleau Jean L H	Pernet Gabriel A
Castex Bertrand A	Piattoli
Cabirau Bernard	Remy Batmale
Claverie François	Ribet Jules Alex M
Coulom Pierre Escudé	Rabeane Bernard
Cengat Jean Marie	Reynes
Dayrand J T	Sisse William F
Ducos Bernard P	Sellenet Claude
Pemcamps René Léop	Serrat Mme Vve
Fouchard Frédéric	Theaux Jacques J P
Forstall's sons	Thevenin Mme Vve
Fongerat Armand	Vercelot Jules J
Guilhemat Marie,	Weil Paul David

Le Consul Général chargé du Consulat, Vicomte PAUL D'ABZAC.
Nlle-Orléans, le 1er décembre 1883

WASHINGTON EXCHANGE,
203 - RUE DECATUR - 203
Liqueurs et Vins les Plus Fins.
OUVERTURE, Samedi 22 déc.
F. ARTIGUES & H. ROUGAGNAC
PROPRIETAIRES.
19 déc—1m—DMarJ

NEW 11-2
19......RUE ST CHARLES.......19
M. LEON MARTHE, anciennement attaché au "Ruby Saloon", maintenant gérant du sus-dit établissement, a l'honneur d'annoncer à ses amis ainsi qu'au public en général qu'ils trouveront, à partir de ce jour, à leur sortie du théâtre, de 10 heures du soir à 2 A. M., une soupe aux huîtres chaude, faite par un cuisinier de premier ordre. Les liqueurs et les vins seront comme d'habitude de premier choix et aux prix usuels de la ville.
NEW 11-2
19 rue St Charles
5 déc—1m

Tricots des Pyrénées
des plus jolis et des plus nouveaux modèles, reçus récemment et à vendre par
MARTIAL CROTTES,
61 rue de la Douane.
23 déc -23 au 30 incl

A VENDRE.
A vendre—La bâtisse à 3 étages en briques, nouvellement réparée (avec toutes les améliorations modernes) 139 rue Royale, se trouvant à cinq îlets de la rue du Canal et à 3 îlets du Marché Français. Il y a au rez-de-chaussée deux magasins bien loués, un grand jardin avec fontaine au fond, en faisant une des résidences les plus agréables du district. On vendra la propriété meublée si on le désire. Conditions: Une moitié comptant; le reste à cinq ans de crédit, au gré des acheteurs.
Aussi, une belle propriété à Back Bay, Biloxi, 45 acres de terre entourés d'une barrière en fil de fer, et sur laquelle il y a toutes sortes de fruits en culture.
115 arpents de belle terre touchant à l'habitation de Valcour et d'autres habitations à Cypremort, paroisse Ste Marie.
S'adresser, 139 rue Royale.
23 déc—1m

A vendre $4000 pour cause de changement de domicile.—Une propriété de premier ordre dans le 3me district, dans la partie la plus salubre de la ville, à l'abri des inondations et à proximité de deux chemins de fer; 4 terrains 130x160; maisons de résidence confortable ayant 3 chambres, chambre à bain, et cuisine y attenante. Le tout en très bon état, améliorations modernes, galerie latérale cintrée, 12x120—jardins, arbres fruitiers, rosiers et orangers. S'adresser à F. LeBesque, 97 Passage de la Bourse.
8déc—2sem dim jeu

A vendre à des termes avantageux.
UNE belle habitation sucrière à équipage, connue sous le nom de "Lyle," située sur la rive Ouest du Bayou Grosse-Tête, à 3 1/4 de mille de la Station du Pacific Railroad, d'un côté, et de l'autre, à 1 mille de la Station du W. B. Route, à Rosedale, pouvant ainsi expédier les produits par l'une ou l'autre voie, chaque jour. Elle se compose d'environ 1200 acres de terre, dont 400, à peu près, sont cultivables. 115 à 120 acres de belles souches de première année, et des matelas, de quoi planter 75 à 80 acres en voie d'être plantés dans ce moment. Une belle sucrerie et purgerie en briques, une machine de Nyle de la force de 35 chevaux, hangard à cannes, tout neuf. 20 bâcs neufs, citernes cimentées, 10 cabanes doubles, forge, grande écurie, maison en bois, charrues, charrettes et autres ustensiles nécessaires pour l'exploitation de cette année, 35 beaux mulets, 4 chevaux, vache et veau, 3 jeunes taureaux, assez de maïs pour attendre la nouvelle récolte.
Une belle cyprière vierge.
Le tout à des prix et conditions très raisonnables. S'adresser à LEON QUEYROUZE, 97 rue Decatur.
5 déc—1m

A vendre
A BON MARCHÉ,
UN lot de vieux journaux bons pour envelopper les paquets envoyés à domicile par les marchands. S'adresser au bureau de l'ABEILLE.
10 nov—

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
17.......RUE BARONNE.......17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

L.S.L.

Prenez Avis!!

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION
—DE—
Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE A,
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu
A LA
Nouvelle-Orléans, Lne.,
—LE—
MARDI, 15 JANVIER 1884.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT
$75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
Au bureau de la compagnie

VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.
"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures."

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.
Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.)
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à la New-Orleans National Bank
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Jose Martinez vs Pierre Marine et Michel Marine.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3421—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 2 janvier 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré No quarante-cinq, borné par les rues Roman, Prieur, O'Reilly et Aubry, et mesurant trente-un pieds cinq pouces et une ligne de façade rue Roman, sur une profondeur et façade rue Aubry, de cent dix-huit pieds cinq pouces et sept lignes, étant le terrain No dix.
Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Pierre Marine.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
1 déc—1 8 15 22 29 janv 2

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Françoise Delphine Enoul Livaudais.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9770—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 5 janvier, 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rue Casacalvo, entre Union et Français. Le dit lot mesure, au pied français, 30 pieds de face à la rue Casacalvo, 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à F. D'Hémécourt, et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Jean Baptiste Azaretto.
Ensemble avec trente-trois actions maintenant réduites à trente-et-une actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, y attachées
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de quatre-vingt-huit piastres ($88.00) échéant le 1er mars 1884, et renouvelable selon la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et la balance comptant. L'acquéreur assumera toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire de Françoise Delphine Enoul Livaudais en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé le 28 septembre, 1836, avec l'acte du shérif dans cette affaire.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 déc—4,11,18,26, jan 2,5.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. François St-Martin et Alphonse Abadie et Mme Vve Alphonse Abadie, possesseur actuel.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No. 9,771—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre la rue Gravier et l'Allée Natchez, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 5 janvier 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, ensemble avec les quarante actions, maintenant réduites à trente huit, du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, ici annexées, à savoir—
Un morceau de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, sur la rue Mandeville, entre Moreau et Casacalvo, mesurant vingt pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de cent quarante-cinq pieds, entre lignes parallèles, le tout au pied français; le dit lot étant borné sur un côté, vers la rue Casacalvo, par la propriété de Mlle E. Lamothe, et le côté vers la rue Moreau par la propriété de Mlle Lopez. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de cent vingt piastres ($120), échéant le 1er d'août 1884 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et la balance comptant. L'acquéreur assumera toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane; et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire de Mme Jean Baptiste Lamothe en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé le 15 juillet 1849 pardevant Charles Boudousquié, notaire en cette ville, avec l'acte de vente du shérif en cette affaire.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 déc—4,11,18,26 jan2,5

Avis aux créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
M. L. Navra vs. ses créanciers.
No 10 232—Cour Civile de District.
ORDRE DE COUR—Que la pétition soit remplie, et qu'une réunion des créanciers de M. L. Navra, pour délibérer sur la demande faite par ledit pétitionnaire pour un atermoiement, soit tenue pardevant W. O. Hart, notaire, le 5e jour de février 1884; que Lawrence O'Donnell, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du dit Navra et qu'à partir de cette date et jusqu'à nouvel ordre, toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Navra soient suspendues.
Nlle-Orléans, 26 décembre 1883
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier
29 déc—

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Christian Steinel vs ses créanciers—No 10,229 Cour Civile de District.
ORDRE DE COUR—La cession de biens du pétitionnaire est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Algernon S. Beck, notaire de cette ville, samedi, 12 janvier 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire. En attendant, toute procédure judiciaire contre sa personne et ses biens sera suspendue.
Nlle-Orléans, 28 décembre 1883.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour Copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
29 déc—29—1 6 jan

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Paul E. Voorhies vs. ses Créanciers.
No 10,168—Cour Civile de District, Division —.
ORDRE DE COUR.—Qu'une réunion des créanciers de Paul E. Voorhies soit convoquée et tenue pardevant Martin Voorhies, notaire de cette ville, LUNDI, 21 janvier 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer sur la demande du pétitionnaire relative à un atermoiement. En attendant, que toutes les procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1883.
(Signé) N. H. RIGHTOR, juge.
Pour copie conforme: JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
29déc—29 jan1 6

ETAT DE LA LOUISIANE.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.
Emma Reissland, épouse de C. Steinel et son époux vs. ses créanciers.
No 10,206—Division B.—Cour Civile de District
Ordre de Cour.
La cession de propriété de la pétitionnaire, dame Emma Reissland, épouse de C. Steinel, est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est décrété qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu pardevant S. Beck notaire, LUNDI, 7me jour de janvier 1884, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire; et, en attendant, que toutes les procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1883.
(Signé) A. L. TISSOT Juge.
Une copie exacte, JAS. D. RANKIN, Sous-Greffier.
25déc—25, 29—3 janv.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans,
R. A. Chiapella vs ses créanciers—No 10,040.
ORDRE DE COUR.
QU'UNE assemblée des créanciers de R. A. Chiapella soit convoquée et ait lieu pardevant E. A. Peyroux, notaire en cette ville, LUNDI, le 7e jour de janvier 1884, à 11 heures du matin, à l'effet de prendre en considération l'application du pétitionnaire pour un atermoiement et que Horace Dufour, avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre ses biens et sa personne soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1883.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
4déc—4, 18—6 janv

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
A. F. Himel, vs ses créanciers. — No 10,132: Cour Civile de District—Division A.
ORDRE DE COUR.—La cession de la propriété du pétitionnaire, est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée de ses dits créanciers ait lieu devant A. J. Lewis, notaire en cette ville, le LUNDI, 14e jour de Janvier 1884, dans le but de prendre en considération les affaires du dit pétitionnaire; et, en attendant, toutes les procédures judiciaires contre sa personne et sa propriété sont suspendues.
Nlle Orléans, 13 décembre 1883.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14 déc—2f en 30 jrs

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
JE certifie que ce troisième jour de novembre 1883, jugement a été rendu, dans cette Cour, dans l'affaire ci-dessous, dans les termes suivants:
Cécile Bouny Tuyes vs. John Tuyes, son mari—No 8346—Division C.
L'affaire ci-dessus a été ce jour soumise à la Cour.
Omer Villeré, pour la demanderesse.
Le défendeur absent et non représenté.
Après avoir entendu les plaidoiries et les témoignages, la loi étant en faveur de la demanderesse,
Il est ordonné, adjugé et décrété, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme Cécile Bouny Tuyes et contre le défendeur John Tuyes, son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté existant entre eux jusqu'à présent; et
Il est de plus ordonné, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme Cécile Bouny Tuyes et contre le défendeur John Tuyes, son mari, pour la somme de mille dollars ($1000), avec l'intérêt légal à partir du 26 juin 1883 jusqu'à paiement final, ainsi que les dépens.
Jugement rendu le 29 juin 1883.
Jugement signé le 13 novembre 1883.
(Signé) F. A. MONROE, juge.
En foi de quoi j'ai ici apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce quatrième jour de décembre de l'an de Notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt-trois.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
5déc—

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété améliorée de valeur dans le Cinquième District.
Succession de Margaret Craig.
Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A—No 9822.
PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale — MERCREDI, 2 janvier, 1884 à midi et demi, au "Market's Ferry Exchange," près du débarcadère des ferries (bacs à vapeur) des 1er et 2me districts, dans le 5me district de cette ville (Alger) en vertu d'un arrêt de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour de District, paroisse d'Orléans, Division A, en date du 1er décembre 1883, je vendrai à l'encan la propriété dont la description suit:
Deux certains morceaux de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de cette ville, (Alger) rive droite du fleuve Mississippi, en cette paroisse, et désignés par les Nos 5 et 6 du carré No 85, lequel est borné par les rues Alix, Bouny, Seguin et Eliza. Les terrains mesurent chacun, 30 pieds de façade rue Alix, sur 120 pieds entre lignes parallèles et égales; le tout au pied français.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente pardevant Wm H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui assumera le paiement, en sus du prix de l'adjudication, des taxes dues et exigibles en 1883.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer la vente.
2 déc—8 15 22 29 2 janv

PAR HOEY & O'CONNOR.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de choix à Carrollton.
Succession de Chauncey C. Porter.
No 40,183.—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur— Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 février 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 mai 1878, et rendu dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu, à l'encan, les propriétés de valeur suivantes, à savoir:
Quatre terrains dans la ville de Carrollton, Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Troisième, Léonidas et Levée et désignés par les Nos 49, 50, 70, 71 mesurant comme suit, à savoir: les lots Nos 49 et 50 se touchent, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles; le lot No 49, formant le coin des rues Monroe et Troisième; le lot No 70 mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur 111 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 69 et 103 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 71, sur une largeur dans le fond de 27 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 51.
Le lot No 71 mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 108 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 70 et 83 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 72, et 39 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur dans le fond sur la ligne qui le divise du lot No 51.
La propriété sera vendue d'après un plan indiquant toutes les subdivisions et en lots au gré des acquéreurs.
Conditions de la vente comptant, les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes de 1878 payables en 1879.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Ernest Commagère, notaire.
1er jan —1, 12, 19, 26—2 fév.

VENTES PAR LE CONSTABLE.
Mme M. A. Beck vs. Ben. Zimmerman
QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans.—No 7,491.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, dans mon entrepôt No [illegible], rue Magazine, Sixième District de cette ville, LUNDI, 7 janvier 1884, à midi, des articles ci-après, savoir:
Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
T. M. HEATHERTON, Constable.
28déc—28—3, 7 janv.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Alcide St-Hubert.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,220—Division —. Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alcide St-Hubert, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
28 déc—28—1.6 jan

Succession de Edward Fehrenbach.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9893—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme A. V. Fehrenbach, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
28 déc—28—1.6 jan

Succession de William G. Landees.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 9454. Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le tableau et le compte présentés par Fidel Nabr, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits tableau et compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
29déc—29 jan1 6

Succession de Patrick James Courtney.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 10,228—Division B—Attendu que Mme veuve Mary Courtney a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick James Courtney, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
29déc—29. 1 6 jan

Succession de Irene Olivar.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,072—Division—D Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz Jr, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK Greffier.
25 déc 25,29, 3 janv

Succession de Maurice Veil.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9808—Division B—Attendu que P. S. Wiltz, jr., administrateur public a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de Maurice Veil, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
25déc—25 29 3 janv

Succession de Michel Jean Fortier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,188—Division B.—Attendu que Septime Fortier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michel Jean Fortier, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
25 déc—an 4 janv

Succession de James Carwin.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,239—Division— [illegible]

[illegible]

Ordre de Cour— La cour considér[illegible] les tableaux ci-anne[illegible] compagnant; et la co[illegible] pétitionnaire-débiteur A[illegible] pli les formalités requises [illegible] toute la propriété du dit A[illegible] saisissable est ici acceptée au p[illegible] ciers, et une assemblée de ses cré[illegible] convoquée pour le 7me jour de janv[illegible] pardevant Eugène D. Saunders, notai[illegible] heures du matin, pour désigner un syndic [illegible] est en outre décrété que toutes les procédur[illegible] ont aussi bien contre la personne que contre la propriété du dit insolvable débiteur, Alfred E. Morales soient suspendues. Il est de plus ordonné que ladite assemblée des créanciers soit autorisée à fixer les conditions de la vente de la propriété, les droits, crédits et droits d'action du débiteur et déterminer si le syndic nommé par les créanciers fournira un cautionnement. Il est de plus ordonné que Henry Renshaw, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1883.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge
Pour copie exacte: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
9déc—5 fen 30 j

Fabrique de Chemises Parisiennes
Articles de Toilette pour MESSIEURS ET BLANCHISSERIE A LA VAPEUR.
Les prix des Chemises de notre propre façon sont $15, $18 et $24 la douzaine.
Chemises sur commandes spéciales $24 et $36 la douzaine.
F. [illegible]
137 [illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans

RAPPORT ANNUEL.

"Le Conseil d'Administration, dont les pouvoirs expirent ce jour (25 novembre), a l'honneur de vous soumettre le résumé de ses travaux pendant l'exercice qui vient de finir. Il croit avoir défendu, en toutes circonstances, les intérêts de l'Association, sans pour cela avoir porté préjudice aux droits acquis, et avoir exercé la bienfaisance dans les limites du droit, de la justice et de la raison."

Rapport du Comité de Finances.
La seule dette de la Société est de 48 actions de $10 chacune.
Nous attendons la présentation des titres pour les acquitter.

Le 28 nov. 1882—Balance en caisse	$2,057 85
Reçu depuis pour quotités	12,289 59
" " " 113 admissions payantes	565 00
Reçu depuis pour 2 membres honoraires	[illegible] 00
Reçu depuis pour loyers	[illegible] 00
Produit net du bal	[illegible]10 65
Divers	[illegible]02 75
Total général des recettes	$17,557 73

Dépenses à déduire:

Funérailles	$781 50
Eclairage et chauffage	129 60
Annonces, impressions et frais de bureau	206 85
519 bons de secours	2 639 00
Médicaments	3,635 13
Fournitures à l'Asile	150 32
Gardien	[illegible]075 15
Médecins	[illegible],659 00
Collecteur	[illegible]285 21
Secrétaire	[illegible]00 00
Réparations: Asile et maisons	1,502 27
Taxes, assurance et water works	206 35
Rapatriement d'un Sociétaire	56 10
Divers	[illegible] 85
Total général des dépenses	$15 836 33
Balance en caisse ce jour	1,721 40

Caisse de Bienfaisance.
26 nov. 1882—Balance en caisse ... $781 66
Ce jour: même balance.

Rapport du Comité d'Admission.
Le 26 nov. 1882—La Société se composait de ... 1,395 membres
Admis depuis cette époque .. 150
Total ...
Sur lesquels il faut déduire:
Démissionnaires ... 11
Décédés à domicile .. 28
" à l'Asile ... 8
Rayés ... 55
Expulsés ... 1
Rapatrié ... 1
Effectif actuel
Classés ainsi qu'il suit:
Pensionnaires à l'Asile .. 6
Exempts de quotités ... 12
Membres honoraires ... 19
Veuves ... 102
Fils ... 127
Membres actifs ... 1175
Plus 9 orphelins de père et de mère.
Nous n'avons encore les noms de 46 membres à notre effectif précédent.
A quoi attribuer l'augmentation sans cesse de notre effectif? Si ce n'est aux grands avantages que notre Société offre à tous ses membres [illegible] que nous donnons à nos membres malades ainsi qu'à leurs familles; aux secours que nous accordons à nos membres dans le besoin et à un asile pour abriter leur vieillesse.

Rapport du Comité de Secours.
Nous appelons particulièrement l'attention des sociétaires sur notre rapport. Il démontre par des chiffres à quel résultat nous sommes parvenus. Cette année, comme l'année dernière, toute notre attention s'est portée aux soins à donner à nos veuves, à nos sociétaires et à nos orphelins dans le besoin. Nous avons accordé 519 bons de secours, lesquels forment la somme de $2639. Tous payés en monnaie des Etats-Unis.
Nous avons eu pendant cet exercice 82 mortalités parmi nous, ainsi réparties:
Sociétaires ... 37
Epouses de sociétaires ... 8
Enfants " ... 37
Total ... 82
Sur ces 82 enterrements, 78 sont restés à notre charge.
Nous avons 6 sociétaires à l'asile qui sont entretenus à nos frais.
Ces sociétaires sont incapables de gagner leur vie, soit à cause de leur âge, soit à cause d'infirmités.
Nous avons également 12 sociétaires qui sont exempts de tous débours et qui peuvent recevoir tous les secours que la Société accorde à tous ses membres.
Plus 9 orphelins de père et de mère. Un d'entre eux adopté dernièrement avait 15 jours, lorsque nous en avons pris charge.

Service Médical.
ASILE. Le Dr J. Toustre, Chevalier de la Légion d'Honneur, qui depuis 17 ans, n'a pas cessé de remplir les fonctions de docteur de l'Asile, a donné ses soins à 135 malades, qui y ont séjourné 2298 journées. C'est à ses soins assidus et intelligents que nous n'avons à déplorer la perte que de 8 de nos membres et la plupart de ceux-ci étaient atteints d'affections chroniques.
A DOMICILE: Les rapports (mensuels) du Dr F. de Roaldès qui a charge du service médical à domicile pour la partie supérieure de la ville constatent que 728 malades ont reçu ses soins.
Ceux du Dr E. J. Mioton qui est chargé de la partie inférieure [illegible] également qu'il [illegible] ses soins à 1429 malades.
Enfin ceux du Dr S. G. Renshaw [illegible] même que 201 malades ont été [illegible]
En récapitulant le nombre [illegible] par nos docteurs, nous trou[illegible] des ont été soignés à domic[illegible] formant, un total de 2[illegible] gnés aux frais de la Soc[illegible]
En outre des services [illegible] docteurs ont délivré 760 [illegible] été remplis à l'Asile.

Exercice 1[illegible]
Le service administratif [illegible] cice est composé ainsi qu'il [illegible] cès verbal d'élection la te[illegible]
Président—Mr. Ant. Carri[illegible]
Vice-Président—Mr. Joe. [illegible]
Philippe et Decatur.
Trésorier—M. Ant. Castel, co[illegible]
Royale.

Comité de Finances.
MM. J. Larrieu, 213 rue Orléans,
.. F. Toujas, coin Ste Pierre et D[illegible]

Comité d'admission.
MM. J. C. Bernard 307 rue Prieur.
.. S. Chanfrau. 15 Union, 3me Distr[illegible]

Comité de Secours.
MM. G. Tujague, coin Dumaine et Deca[illegible]
.. A. Meilhou, 254 rue Puydras.
.. S. Pédelahore, coin Clouet et Ro[illegible]
.. B. Matheran, 419 rue Dryades.
.. H. Nisler, coin Palmyre et Derbig[illegible]

Limites pour le Service Médical à domicile.
Ces limites restent les mêmes.
Le Conseil informe MM. les Sociétaires qu'il fait les nominations suivantes:
Secrétaire—L. Simon, 258 rue du[illegible]
Collecteur—P. Mengelle 253 rue V[illegible]
Gardien de l'Asile—F. Daste.
Médecin .. .. —Dr J. Toustre, 186 r[illegible] des Ursulines.
Médecin pour la partie supérieure de la ville Dr F. de Roaldès, coin Canal et Remparts.
Médecin pour la partie inférieure—Dr Mioton, 148 rue Hôpital.
Médecin pour le service des Abattoirs G. Renshaw, rue Levée près Hancock.
Les Pharmaciens restent les mêmes.
Par ordre du Président.
ANT. CARRI[illegible]
L. Simon, Secrétaire.
25 déc—5f

Liste officielle des lettres [illegible] non réclamées à la Poste de la Nouvelle-Orléans pour la semaine finissant [illegible] décembre 1883.
Distelé, Bone And, Brigue[illegible] [illegible] Cumming[illegible] Cavers Franc, C[illegible] Calo, Cerughia Guis, Ca[illegible] Sahu.
Di Vita Ant, Dennery Jas, [illegible] Dietrich Hy
Eagan Wm, Eilsan A 2, Evatt C[illegible]
Fitzerald Tho, Fonta J, Filipas[illegible] mons Col W C.
Giles Arthur 4, Grandy J, Greenw[illegible]
Halheworth S 2, Hosti Jo, Hana[illegible] Herser Otto.
Ippolito N.
Katus Jos, Kinnell J W.
Lesun Mr, Lucia Lingi, Leles Mrs.
Morales St-Cruy Eur, McGowan C, Mens[illegible] Morrison T C, Mascabe F, Mesel C, M[illegible] Sal, Miceli Gas.
Nerstrein Jno, [illegible] Tete Capt, Nicholson [illegible] Nuccio Sal, Babila José
Patagnatro Col, Pesta Cesare, Prosaline Se[illegible]
Russell Rolt, Riberyro Y C.
Schmidt Emilio, Spence Jno, Stunt Rob, Tavaioro Angelo, Tholke Jno.
Wattton W, Washema B A, Wallace A B.
[illegible]